



Réglementation tarifaire 2023

Réglementation tarifaire conformément au contrat de prestations de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration

Tarifs pour habitation:

Tarifs pour rentiers AI +

Protection de l'adulte IV canton de berne

par jour de séjour

CHF 135.00

Absence

En cas d'absence (hôpital/clinique), une réduction de CHF 15.00 par jour est appliquée pour les frais mobiles. En cas d'absence planifiée (vacances), seule une taxe de réservation de CHF 65.00 par jour est facturée.

Services sociaux +

Protection de l'adulte NIV canton de Berne et hors canton

par jour de séjour

CHF 142.75

Absence

En cas d'absence (hôpital/clinique/vacances), la répartition de la facturation se fait selon les directives du canton responsable.

Tarif pour emploi:

Tarifs pour rentier AI +

Protection de l'adulte IV canton de berne

pas de compensation

Place de travail protégé

Services sociaux +

Protection de l'adulte NIV canton de berne et hors canton

par heure d'occupation
(max. 2'300 heures/an)

CHF 16.02

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions ou informations.

Meilleures salutations
STIFTUNG TANNENHOF

Hanspeter Keller-Zaugg
Directeur de l'établissement/directeur général
Ing.-Agr. ETH